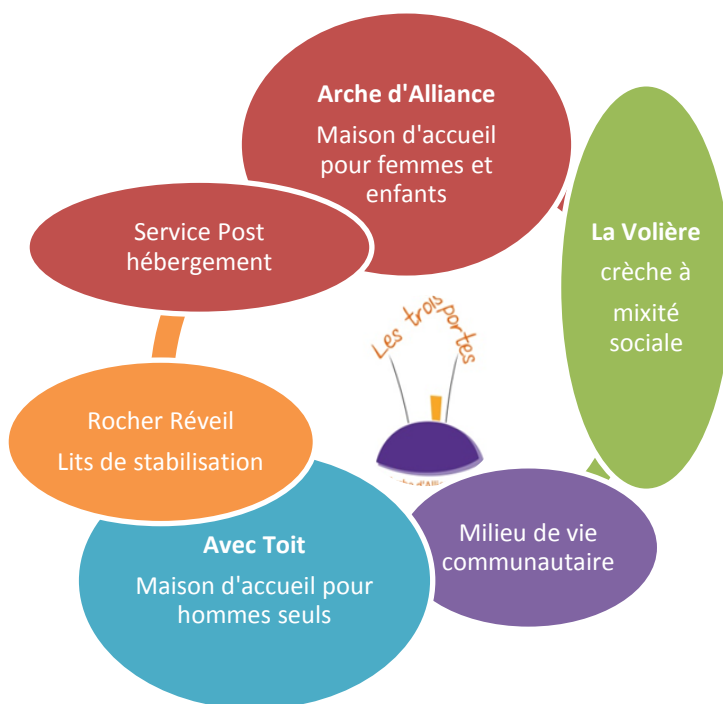


ASBL LES TROIS PORTES



RAPPORT D'ACTIVITES 2012

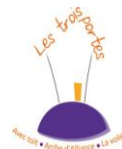
Maison d'Accueil et Milieu de Vie Communautaire

Avec Toit

Au nom de toute l'équipe

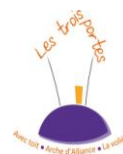
Emmanuel Bauraind

Patricia Vansnick



SOMMAIRE

Introduction générale	3
1 Les implantations	11
2 Nombre total de séjours	12
3 Moyens et missions	13
4 Le dispositif pédagogique	18
5 La Maison d'Accueil	22
6 Le Milieu de Vie Communautaire	31
6.2 Population accueillie	45
7 Le Rocher	38
8 Les travaux	45
Conclusion	46



Introduction générale : Les Trois Portes

L'ASBL « Les Trois Portes » a vu le jour en janvier 2012. Elle réunit les trois activités, « Arche d'Alliance », « Avec Toit » et « La Volière » et est soutenue par les deux structures patrimoniales: l'ASBL « l'Arche d'Alliance » et la « Fondation Gendebien ».

« Les Trois Portes » perpétuent l'action des initiateurs de ses associations fondatrices : l'Abbé Gendebien et Sœur Agnès Gilles, fille de Marie de Pesche, en offrant prioritairement ses services aux personnes les plus démunies, les plus précarisées, les plus marginalisées de notre société.

Les trois maisons et leurs services spécifiques poursuivent la réalisation de leurs missions dans la continuité des objectifs de départ. Les trois rapports d'activités qui suivent vous relatent les projets d'aujourd'hui.

Cette fusion nous place comme représentatifs d'une population non négligeable et comme un interlocuteur de poids à Namur.

Notre objectif commun étant bien, de contribuer à ce que chaque concitoyen puisse avoir une place reconnue et non dévalorisée dans le vivre-ensemble de notre société.

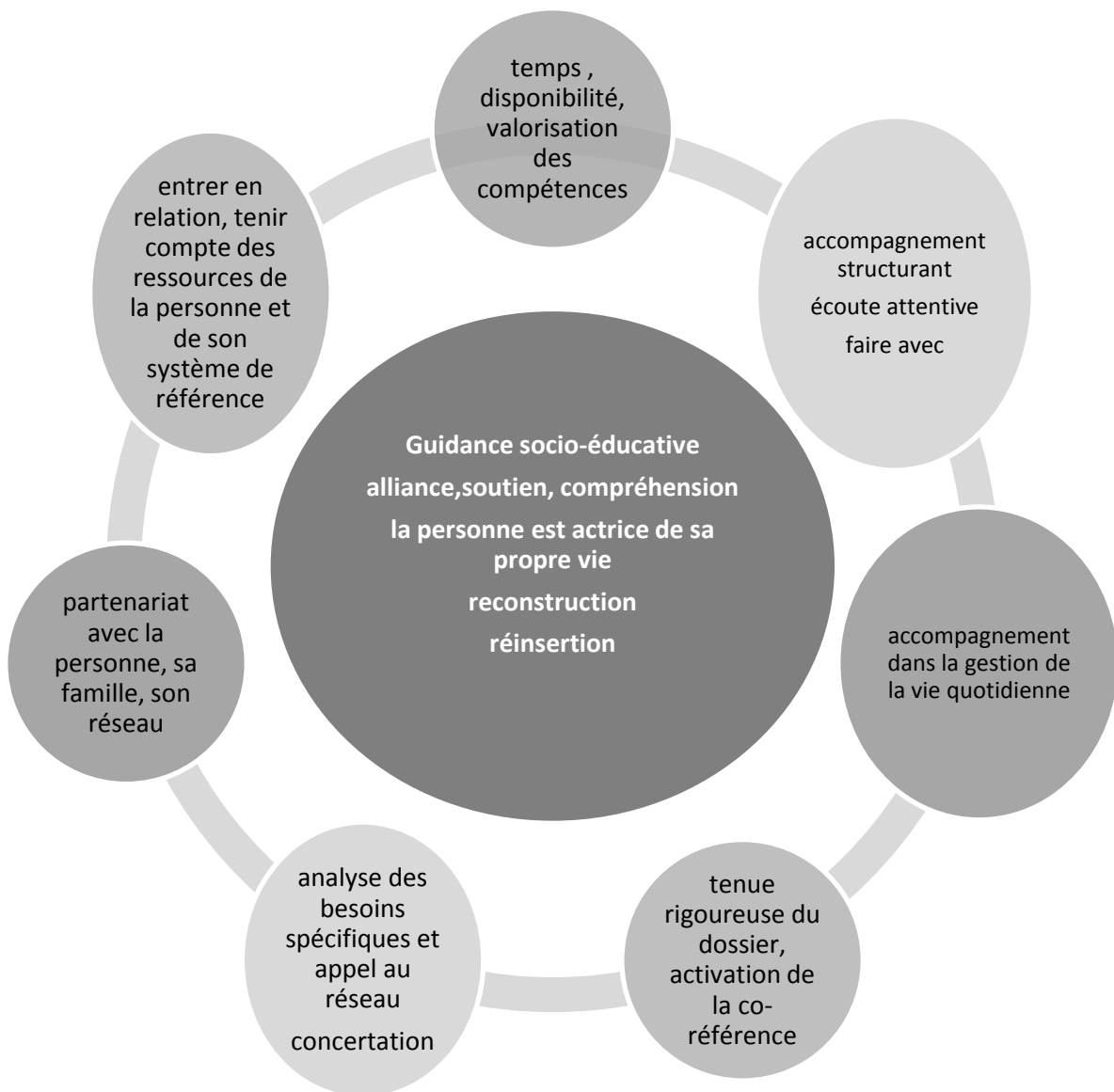
L'augmentation du coût de la vie, la crise du logement, l'abandon précoce de la formation scolaire et les difficultés d'insertion professionnelle qui en découlent, la perte de repères familiaux et l'isolement d'un nombre croissant de nos concitoyens rendent indispensables des institutions comme la nôtre.

Il s'agit bien d'une responsabilité collective et politique.

Nous avons choisi de symboliser la réunion des trois maisons dans les rapports d'activités par l'écriture d'une introduction et d'une conclusion communes.

En effet, les Trois Portes ont été créées pour :

- Donner toujours plus la parole aux usagers de nos services ;
- Poursuivre les activités dans une dynamique de participation ;
- Assurer la pérennité des services existants ;
- Permettre la mise sur pied de nouveaux dispositifs répondant au mieux aux besoins des personnes qui s'y adressent ;
- Mettre les moyens humains et matériels en commun afin d'ajuster et de renforcer les services offerts ;
- Etre un acteur de qualité parmi les services du réseau social de la région ;
- Créer ensemble et avec les partenaires publics et privés, de nouveaux projets durables et porteurs ;
- Travailler dans un esprit Trois Portes.



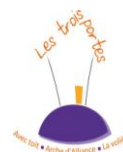
Les missions :

Crèche: ONE

- Accueil d'enfants de toutes familles
- Accueil d'urgence
- Soutien à la parentalité

Maisons d'accueil et Milieux de vie communautaire: décret RW 2004

- Héberger toute personne, accompagnée ou non d'enfant(s), temporairement dans l'impossibilité de résoudre ses difficultés, afin de la soutenir dans l'acquisition ou la restauration de son autonomie et de son insertion ou réinsertion sociale.



Les équipes :

C'est par l'engagement de chacune et de chacun ainsi que par la complémentarité des compétences, qu'ensemble, nous assumons un accueil de qualité des personnes qui s'adressent à nos maisons.

Service	
Avec Toit	1 coordinateur 3 assistants sociaux 10 éducateurs (9.5 TP)
Arche d'Alliance	1 coordinateur 11 éducateurs (8.5 TP) 1 éducatrice ménagère 1 puéricultrice 1 infirmière sociale (1 TP) 4 assistantes sociales (3.5 TP) 2 assistantes sociales (post-hébergement) (1.75 TP) 6 volontaires
La Volière	1 directrice, coordinatrice 1 assistante sociale 1 infirmière 15 puéricultrices 1 lingère 1 cuisinière 1 femme d'ouvrage
Service technique	5 ouvriers 1 femme d'ouvrage
Secrétariat	4 secrétaires (3 TP)
Direction	1 directeur général 1 directrice pédagogique
TOTAL	74 personnes auxquelles s'ajoutent les remplaçants des personnes en congé de longue durée



Le secrétariat

Le secrétariat et la comptabilité sont localisés au château de l'Horloge rue de Bomel. Quatre personnes y travaillent. Leurs missions sont :

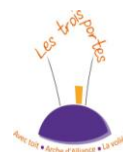
- La gestion des comptes individuels des hébergés et du service d'accompagnement post-hébergement ;
- La tenue de la comptabilité et de la facturation aux hébergés et aux CPAS ;
- La gestion du paiement des salaires en liaison avec le secrétariat social ;
- Le suivi des contrats d'emploi et la gestion courante du personnel ;
- Le suivi des dossiers de subsides et la communication avec l'administration ;
- Le suivi budgétaire en lien avec le comité de direction et la préparation des comptes annuels ;
- Toute correspondance avec les administrations, les CPAS, les banques, les assurances, divers organismes et services sociaux.

Une secrétaire est attachée à la maison maternelle et d'accueil. C'est elle qui est en contact avec les hébergées pour la gestion des avances financières, encode via le logiciel AMAWIN les fiches individuelles, les présences, les demandes non satisfaites et enfin tient les horaires à jour.

Le personnel technique et d'entretien

Une personne engagée à mi-temps effectue l'entretien de tous les locaux administratifs ainsi que ceux mis à disposition du post-hébergement

L'équipe technique composée de 5 temps plein, effectue la maintenance courante des locaux, des sanitaires, du mobilier et des électro-ménagers ; elle effectue les courses de la maison, les déménagements et emménagements des hébergées, réalise les travaux de rénovation et d'entretien des jardins et abords.



Les services :

Maison	Lits agréés	Sites	Services
Avec Toit	35 lits d'accueil 18 lits Milieux de vie communautaire	Horloge, Annexe 2 Povorello Carrières Regain Rocher/Réveil	3 Maisons d'accueil 3 Milieux de vie communautaire 1 Service d'accueil de stabilisation (8 lits)
Arche d'Alliance	61 lits d'accueil Soit 29 femmes et 32 enfants	27/29 bd d'Herbatte 5 rue Léanne 34 rue de Ballart	1 maison d'accueil : 19 chambres + 1 d'urgence 9 appartements supervisés 1 service post-hébergement
La Volière	56 lits 80 enfants inscrits	93 bd d'Herbatte	Accueil des enfants de 0 à 3 ans entre 7h et 18h30, les jours ouvrables
	114 lits d'accueil 56 lits de crèche	9 sites (+ 1 en projet)	6 services différents

Tous les sites sauf celui du Regain se situent dans le quartier de Bomel-Herbatte. Le Regain se trouve à Jambes.

Quelques chiffres pour 2012 :

Les Trois Portes	Nombre de personnes			Nuitées/Journées	Taux d'Occupation
	Hommes	Femmes	Enfants		
Avec Toit	114	4	8	18 414	94.93%
Arche d'Alliance		78	77	20 159	90.03%
TOTAUX ACCUEIL	114	82	85	38 573	92.48%
	Soit 281 personnes hébergées				
La Volière			129	10 787	83.37%
	Soit 410 personnes accueillies par nos services				



J'ai choisi de développer deux thèmes particuliers dans cette introduction :

La mise en place de structures de communication et de concertation sociale dans la nouvelle ASBL, d'une part, et la problématique des contraintes liées à la temporalité des accueils, d'autre part.

L'instauration d'une nouvelle ASBL implique la participation et l'information de tous les travailleurs. Tout changement crée tout à la fois une forme d'insécurité face à l'inconnu et l'ouverture vers de nouveaux possibles.

Afin de permettre la continuité du travail dans chaque institution dans la fidélité à son identité mais aussi d'amorcer de nouveaux canaux de communication et de gestion de l'ensemble, un « comité de coordination » a été créé. Celui-ci réunit les trois coordinateurs, une secrétaire de coordination et les deux directions. L'objectif des réunions est de passer en revue les préoccupations de chaque maison, informer des projets, décisions et difficultés et, petit à petit, créer les conditions de collaborations efficaces.

Les élections sociales se sont déroulées en juin et ont permis d'installer une délégation syndicale et un Comité de Prévention et Protection au Travail.

Un Conseiller en prévention a été nommé et a suivi la formation chez « Provikmo », notre service externe en prévention et protection au travail.

Délégation syndicale et CPPT se réunissent mensuellement et assurent la coordination et la concertation avec les travailleurs des différentes maisons.

Je remercie tous les délégués pour leur engagement dans cette nouvelle fonction.

Par ailleurs, et ce sera ma deuxième réflexion, vous prendrez conscience, tout au long de ce rapport d'activités, de la mouvance de la population et de la diversité des problématiques abordées au quotidien par les équipes.

D'une année à l'autre, les chiffres globaux peuvent changer pour ce qui concerne l'âge des adultes, le nombre d'enfants en crèche et en maison d'accueil, le nombre de séjours sur l'année, les activités réalisées...

En revanche, une constante se perpétue. Elle concerne la complexité des problématiques rencontrées par les personnes et une précarisation galopante liée, entre autres, au manque d'ajustement des revenus de remplacement avec le coût de la vie.

Aux Trois Portes, le nombre de demandes insatisfaites cette année est éloquent : 372 pour les hommes, 630 pour les femmes soit, plus de 1000 demandes d'hébergement en 2012.

Ce constat, terrible, doit inciter tous les travailleurs sociaux à ré-inventer les accompagnements pour permettre à chaque usager, aussi « différent et fragilisé » soit-il d'avoir le droit de trouver chaque soir un lieu chaud et reposant.

De manière plus durable et en priorité, la société se doit de ré-envisager le vivre ensemble en développant des habitats adaptés capables de répondre aux besoins de chaque individu et de la collectivité. Logements collectifs, co-logement, habitat groupé, pension de famille...

C'est là que les limites de notre travail sont les plus prégnantes, les logements manquent, surtout les logements propices à être habités vraiment par des personnes connaissant la précarité, la rupture de liens sociaux et une difficulté à vivre la solitude.

Ces réalités illustrent bien la mutation du travail social, les concepts d'autonomie et d'insertion doivent s'ouvrir à d'autres possibles.



Dans ce contexte, la question de la temporalité est essentielle. Peut-on assurer l'égalité des droits pour les personnes fragilisées sans assouplir les délais imposés aux institutions ?

Selon Robert Lafonte dans « Pourquoi les SDF restent dans la rue », dans sa définition de l'approche de « stabilisation » des personnes, « *Cette approche signifie que tant que la société n'est pas en mesure d'apporter vraiment du mieux aux personnes en grande difficulté sociale, elle ne peut pas leur retirer le peu qu'elle met à leur disposition. Cela constitue en fait une rupture majeure avec la philosophie de l'insertion (...)* En promouvant, à tous le moins, le droit à un séjour durable dans un hébergement en l'absence d'une meilleure solution, la thématique de la stabilisation rompt avec la conditionnalité constitutive de la thématique de l'insertion ».

Il n'est pas réaliste de croire que 275 jours de séjours en maison d'accueil sont suffisants pour redémarrer et porter des fruits solides... et que tout le monde peut facilement trouver un logement.

Il est impératif de faire évoluer nos normes afin que les efforts fournis par chaque usager et chaque professionnel soient engrangés pour améliorer la vie quotidienne individuelle et collective.

Voilà le défi d'aujourd'hui.

Je ne peux terminer sans citer les collaborations avec les écoles et les nombreux stagiaires, puéricultrices, assistants sociaux, éducateurs, infirmières en santé communautaire, qui poursuivent leur formation dans nos maisons. Ces stages sont pour nous l'occasion d'être formateurs des futurs professionnels mais aussi de se laisser questionner par d'autres regards et sensibilités et, ainsi, alimenter la réflexion sur nos pratiques.

En tant que directrice pédagogique de l'ASBL « Les Trois Portes », je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, ouvriers, employés et bénévoles, mènent un travail remarquable et font des différents services des lieux créatifs et ouverts dans un partenariat actif avec le secteur social de la région namuroise.

Sans oublier les membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale que les équipes et moi-même remercions vivement pour leur soutien.

J'adresse un merci tout particulier aux collègues qui ont contribué, par leurs écrits, à la rédaction de ce rapport d'activités vous permettant de partager le concret de leur action au sein de l'ASBL « Les Trois Portes ».

Patricia Vansnick

Directrice pédagogique



Une équipe :

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'équipe de « Avec Toit », collaborateurs d'aujourd'hui en 2013, et collaborateurs en 2012.

Tous se sont engagés, par leur travail, dans la réalisation de la mission de la Maison d'Accueil par la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité pour les résidents.

Bienveillance, professionnalisme, complémentarité et évaluation des accompagnements sont les maîtres mots qui sous-tendent l'action au quotidien.

Directeur Général : Claude Hubermont

Directrice pédagogique : Patricia Vansnick

Coordinateur: Emmanuel Bauraind

L'équipe éducative : Jean-Paul, Rémi, Nadine, Frank, Séverine, Nicolas, Jean-Pierre, Magali, Gioacchino, Isabelle, Antoine, Meryem, Benjamin, Vincent,

L'équipe sociale : Marie, Amandine, Eric, Julien et Nicolas

Trois modes d'accueil et 7 sites :

Pré – Accueil

ROCHER

Maison d'Accueil

HORLOGE – CARRIERES - POVORELLO

Milieu de vie communautaire

ANNEXE 2 – REGAIN – REVEIL



1. Les Implantations :

1.1 Les implantations en Maison d'Accueil

La maison dispose de quatre sites d'accueil pour un total de 35 lits agréés :

Les Carrières : Rue des carrières 38 à 5000 Namur.

D'une capacité agréée de 16 personnes

Présence d'un concierge – veilleur de nuit

L'Horloge : Rue de Bomel 154 à 5000 Namur.

D'une capacité agréée de 7 personnes

Présence d'un concierge

Le Povorello : Rue Piret Pauchet 43 à 5000 Namur.

D'une capacité agréée de 8 personnes.

Le Rocher : Rue Frère Biéva 244 à Vedrin.

1.2 Les implantations en Milieu de Vie Communautaire

La maison dispose de trois sites pour un total de 18 lits agréés:

L'Annexe 02 : Rue de Bomel 154 à 5000 Namur.

D'une capacité agréée de 6 personnes

Présence d'un concierge

Le Réveil : Rue Frère Biéva 244 à Vedrin.

D'une capacité agréée de 3 personnes

Le Regain : Rue Renée Prinz 6 à 5100 Jambes

D'une capacité agréée de 9 personnes

2 . Nombre total de séjours

Le tableau ci-dessous reprend l'hébergement total Accueil et Milieu de Vie Communautaire

La différence entre ces deux secteurs :

- Accueil = séjour limité dans le temps (275 jours)
- Milieu de vie communautaire = séjour longue durée, après passage en Maison d'Accueil (contrat d'un an renouvelable)

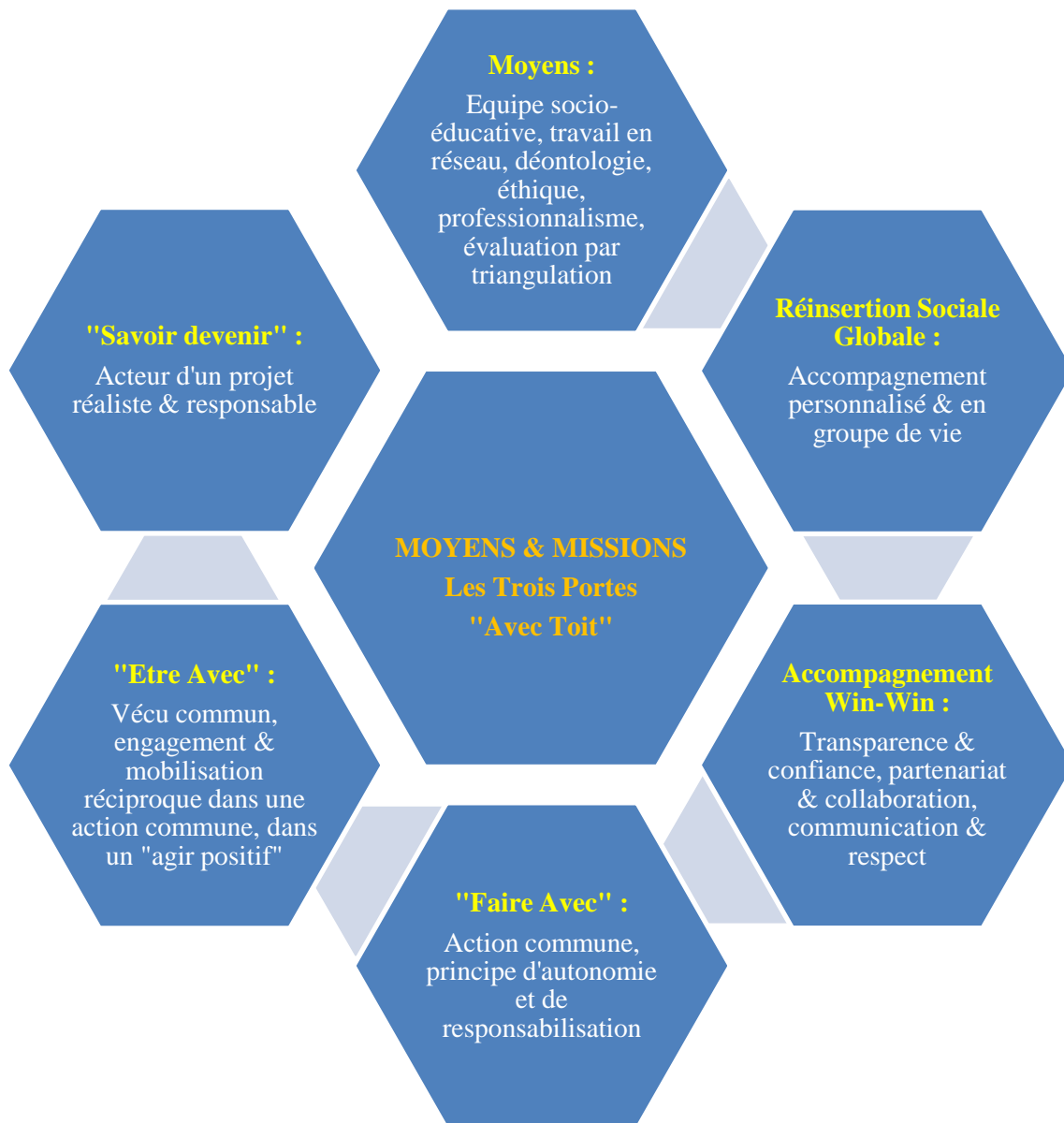
Nombre de personnes					
	2008	2009	2010	2011	2012
Hommes	142	140	156	120	114
Femmes	3	5	7	4	4
Enfants	1	3	8	6	8
Total	146	148	156	130	126

Nous constatons à nouveau une diminution du nombre de séjours.

Les séjours sont plus longs dans les deux structures :

- Les demandes de dérogation en maison d'accueil se multiplient
- Cette année en MVC, les familles n'ont pas trouvé de logement ou n'avaient pas encore la régularisation administrative leur permettant de trouver un logement à l'extérieur

3. Moyens et Missions





L'année 2011 fut essentiellement consacrée à l'élaboration et la mise en place de procédures institutionnelles. Cela a permis de structurer et organiser notre travail de manière collégiale tout en respectant les particularités et les spécificités de chacun des sites d'hébergement.

L'année 2012 a été axée sur un profond travail de réflexion et de mise en pratique de notre méthodologie, de nos pratiques d'accompagnement socio-éducatif, de notre pédagogie, de nos projets d'accompagnement collectif et de nos moyens et missions.

Dans le cadre de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif de nos hébergés, l'équipe de Avec Toit se définit comme étant « généraliste » de la réinsertion sociale globale.

La réinsertion est un processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société. Elle peut prendre plusieurs figures :

- La réinsertion professionnelle est la remise en contact avec le milieu du travail ou la réadaptation au marché du travail.
- La réinsertion sociale concerne l'accompagnement de la personne.
- La réinsertion sociale globale désigne un ensemble d'actions d'accompagnement personnalisé visant un effet global (emploi, soins, logement, culture, éducation...etc.)

Afin de réaliser un travail d'accompagnement socio-éducatif de qualité, il était impératif de développer un large réseau de partenaires. L'objectif de cette démarche, et de cette ouverture vers l'extérieur, est de développer des collaborations avec des services spécifiques, et par conséquent spécialisés, traitant de problématiques déterminées.

Ce travail de partenariat et de collaboration avec l'ASBL Phénix, centre de jour en rééducation fonctionnelle pour personne confrontée à des problèmes liés à une assuétude, a donné lieu à une convention de collaboration en tripartie.

On entend par personnes en difficultés sociales des individus caractérisés par une fragilité psycho-sociale et/ou matérielle se trouvant dans l'incapacité de vivre de manière autonome.

Dans ce cadre, l'accompagnement socio-éducatif demande d'établir un véritable partenariat. La collaboration est formalisée entre l'accompagné et l'accompagnant (contrat d'accueil, projet d'accompagnement individuel, entretiens, accompagnement dans des démarches).

L'acte de comprendre et de faire comprendre exige des relations de proximité, un moment vécu en commun que permet l'hébergement.

Portant en lui à la fois la marque d'un mouvement et d'une action, le terme accompagnement renvoie également aux métaphores du voyage, avec l'idée d'une association, d'une présence, d'un engagement et d'une mobilisation réciproque dans une action commune, un « agir positif ».

L'accompagnateur doit « être avec », non « agir à la place de », et accompagner l'individu dans un processus d'autonomie et de responsabilisation.

Accompagner, c'est cheminer avec, faire avec, dans un côté-à-côté qui ne relève pas de l'assistance ou du paternalisme. L'accompagnement d'un individu doit le mettre en valeur (renforcement positif) pour lui permettre de s'inscrire dans un projet réaliste et d'atteindre ses objectifs en étant attentif à son cheminement, son parcours.



L'approche doit être psychologique, sociale et éducative, et doit passer par des étapes de diagnostic, d'évaluation, de bilan, d'élaboration de projet, de confrontation à la réalité, avec l'acquisition de clés et de modes de communication.

L'accompagnant doit comprendre ce qui peut fonctionner comme levier dans une dynamique individuelle. Le mot accompagnement devient alors mobilisation réciproque vers un but de réinsertion sociale globale. Dans ce cadre, le travail en réseau en termes d'action partagée est indispensable.

L'hébergement est conditionné à un entretien d'accueil mené par l'assistant social et un éducateur de l'institution. La personne s'y présente seule ou accompagnée par une personne de son réseau social. La prise en charge est effective à la signature d'un contrat d'accueil entre les deux parties. Seul le service stabilisation n'effectue pas d'entretien d'accueil car les travailleurs sociaux vont à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie (rue) ou dans un service social partenaire.

Dans chaque maison l'articulation du travail s'effectue autour d'un espace individualisé, d'une réunion de résidents et d'une réunion d'équipe.

L'espace individuel :

Il permet le travail du « lien » entre la personne et l'éducateur référent. C'est un moment de verbalisation de la personne à propos de son projet, de son vécu et de son ressenti du moment.

L'entretien assure le suivi du projet individualisé. Des évaluations fréquentes sont réalisées en collaboration avec les référents et éventuellement le coordinateur et les partenaires du réseau social de la personne (Triangulation). C'est également un espace d'évaluation des compétences de l'individu (renforcement positif). Cet espace doit se construire dans la transparence et la confiance, le partenariat et la collaboration, la communication et le respect mutuel.

Dans un premier temps, cet espace permet d'établir le dialogue et la communication, ensuite favorise l'implication de la personne dans les gestes simples de la vie quotidienne pour arriver à l'élaboration de son projet de vie. Le facteur temps varie en fonction de la capacité de la personne à s'inscrire dans ce chemin qui lui est proposé.

La gestion financière est un aspect très important de l'accompagnement individuel. Au cours du séjour, la gestion des dettes et l'(ré)apprentissage de la gestion d'un budget permettent à la personne d' (ré)acquérir une autonomie financière. Cet apprentissage passe par des stratégies d'action personnalisées et d'évaluation des comportements de consommation.

Lors du départ, nous proposons un suivi en post-hébergement en fonction des besoins et des compétences des personnes. Cette gestion budgétaire est un élément qui revient régulièrement, comme si elles considéraient cela comme un « garde-fou » à des dérives et à la bonne réussite de leur sortie. Certaines d'entre elles souhaitent simplement un temps de transition afin d'être sécurisées dans la reprise de l'autonomie.

La gestion de l'aspect médical de l'accompagnement prend également une place très importante. Celle-ci comprend deux volets :

- la gestion de la prise des médicaments
- la gestion des rendez-vous médicaux.

Nous sommes ici aussi dans une dynamique d'apprentissage à l'autonomie et à la bonne gestion de leur état de santé. L'accompagnement est indispensable pour assurer une bonne compréhension du diagnostic et du traitement.



La réunion de résidents :

Cet espace de parole est très important dans le travail d'accompagnement des personnes. Gestion de la dynamique du groupe. Gestion de l'organisation de la maison (concertation et prise de décision).

Une réunion de résidents est planifiée chaque semaine et a pour mission d'organiser la vie de la maison et de gérer les relations entre les personnes. L'organisation vise l'implication de la personne dans les gestes de base tel que : respect d'un horaire, hygiène corporelle et vestimentaire, réalisation d'un repas, gestion de la chambre et des locaux de vie.....gestes qui favorisent l'autonomie. Le travail de la relation entre les personnes vise à rendre à chacune une image plus valorisante d'elle-même afin qu'elle reprenne confiance en ses compétences.

La réunion d'équipe :

Elle assure le partage des informations des deux espaces précités. Elle assure la liaison entre le service social et l'équipe éducative. Elle évalue le suivi du projet individualisé de chaque personne et développe les ponts nécessaires à la réinsertion de la personne (stratégie avec le réseau).

Objectifs pour l'année 2013 :

- 1) Développer l'accompagnement père/enfant qui est insuffisant. L'espace rencontre Rue Léanne sera sans aucun doute un outil privilégié.
- 2) Développer les conditions de sortie de nos hébergés en terme de réorientation, installation dans un logement, démarches à réaliser à la sortie...etc.
- 3) Développer l'aspect sportif et culturel du processus de réinsertion par l'intermédiaire du budget sport & culture et des activités gratuites.

Témoignage de Frank Defosse, éducateur

Le but de ce témoignage, est de montrer les rouages de l'institution, que ce soit en interne (de l'accueil vers le M.V.C.) ou vers l'extérieur (autrement dit le travail de réseau).

Dans la situation abordée, le 1^{er} partenaire du réseau avec lequel nous avons dû travailler est la prison de Namur.

En effet, Mr nous a été rapidement orienté après sa période de détention. De ce fait, il a fallu organiser l'entretien d'accueil en fonction de différentes permissions de sortie.

Une conséquence de son incarcération a été le suivi par la maison de justice de Namur, pour une durée de 5 ans, ce qui est un délai extrêmement long. Ce délai aura une conséquence sur l'orientation en interne, de l'accueil en M.V.C.

Dès l'hébergement de Mr, nous avons collaboré avec l'assistant de justice au sujet des conditions probatoires. Divers entretiens ont jalonné, régulièrement, le parcours de Mr.

Une nouvelle conséquence des faits commis par Mr est un suivi thérapeutique. Il s'agit, bien évidemment, d'une autre condition probatoire. De ce fait, l'association mandatée pour cela est devenue un nouveau partenaire de réseau, dans le suivi de Mr.



Pendant de nombreuses années, Mr et sa femme ont contracté différentes dettes, car ils vivaient régulièrement au-dessus de leurs moyens financiers.

Mr étant emprisonné, cela n'a rien arrangé aux finances du couple. De cette situation découle un nouveau partenaire, la médiatrice de dettes.

En effet, vu l'ampleur des dettes contractées, une procédure en Règlement Collectif de Dettes a été introduite en justice.

Etant donné que l'hébergement est payant, nous avons travaillé avec l'avocate qui a encadré la procédure, autant pour les frais d'hébergement que pour les avances de Mr.

Une partenaire très importante du réseau, comme je l'ai citée brièvement ci-dessus, est sa femme. C'est tellement rare qu'un membre de l'entourage familial soit présent, il me paraissait important de le signaler, surtout au vu de la situation judiciaire de Mr.

Nous avons rencontré Mme, une fois par semaine. Mr ne pouvant pas retourner au domicile familial, suite aux faits pour lesquels il a été incarcéré. Au contraire de Mme, son fils l'a rejeté, nous n'avons donc pas pu travailler la relation avec lui.

Deux autres partenaires de réseau étaient la maison médicale et le CPAS de Jemeppe. Il s'agissait d'un suivi plus classique, que ce soit au niveau administratif et financier, ou au niveau de la santé.

Pourquoi l'orientation en interne ? Pourquoi le passage de l'accueil en MVC ?

Il est important de rappeler que le MVC est une structure à plus long terme, pour des personnes qui ont déjà une autonomie conséquente et avec un projet qui nécessite du temps à se construire.

La volonté de Mr était de rentrer au domicile familial, auprès de Mme et de son fils, même si ce dernier refuse toujours de lui parler. Cependant, Mr ne peut actuellement réintégrer le domicile familial.

L'autonomie de Mr, que ce soit dans la gestion du quotidien (tâche, cuisine, ...) ou dans la gestion de son projet (rendez-vous avec le réseau), est indéniable. Ce fut une porte d'entrée pour le MVC.

Quant au projet à long terme, il s'agissait de construire son avenir au niveau de sa recherche de logement. Différentes pistes ont été lancées et les collègues du MVC auront juste à « suivre » le travail entrepris par l'accueil :

- Une demande en logement social a été introduite dans la région Basse – Sambre et Namur mais, il faut quelques mois, voire quelques années, avant que la demande aboutisse.*
- La mise en place d'un service post hébergement pour ne plus commettre les mêmes erreurs, surtout au niveau financier. Il existe ce service au niveau de la maison d'accueil.*
- La demande d'une garantie locative et d'un 1^{er} loyer au CPAS de Jemeppe car ni Mr, ni Mme, n'ont de l'argent de côté.*

A travers cette situation, expliquée brièvement, j'ai tenté de vous montrer les nombreuses associations avec lesquelles nous sommes amenés à travailler, au quotidien.



Pour terminer ce résumé, je me permets de citer les partenaires afin que nous nous rendions compte de la complexité des situations que nous abordons au quotidien :

- *Prison de Namur, AS de justice, de Namur*
- *CPAS de Jemeppe pour le revenu, l'avocate pour la gestion financière*
- *La famille, femme et fils*
- *Le post hébergement des 3 Portes*
- *Les sociétés de logements sociaux de Namur et Basse – Sambre*
- *L'association pour le suivi thérapeutique à Namur, la maison médicale pour la santé*
- *La Maison de Vie Communautaire sur le site de l'Horloge*

4. Le dispositif pédagogique

Réunion d'équipe hebdomadaire :

Le coordinateur organise et anime, dans chaque entité, une réunion d'équipe hebdomadaire où sont conviés les éducateurs et l'assistant social afin de discuter de l'organisation, de la préparation de la réunion hebdomadaire des résidents, de la pédagogie générale, des différents projets et réflexions de l'équipe, du suivi et du départ des hébergés, de la nécessité du cadre rassurant et sécurisant, des demandes d'accueil et du suivi du projet d'accompagnement individuel de chaque personne.

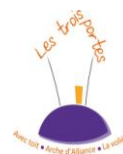
On y adopte des positions communes par rapport :

- A la gestion des conflits en relation avec le contrat d'accueil et le règlement d'ordre intérieur ;
- A la gestion du quotidien (redécouverte des gestes d'autonomie de base) ;
- A l'adaptation et l'évaluation des accompagnements individuels en fonction de l'évolution de chaque personne hébergée ;
- A nos pratiques éducatives et pédagogiques.

Réunion de Liaison :

Le coordinateur organise et anime une réunion de Liaison tous les lundis matin en présence des assistants sociaux et d'un éducateur de chaque maison. Cette réunion de coordination institutionnelle a pour objectif :

- Assurer et évaluer le suivi des nouveaux dossiers d'accueil et d'entretien d'accueil ;
- Assurer la coordination logistiquette entre les différents sites ;
- Faire circuler les informations concernant les formations, les réunions à l'extérieur ;
- Discuter de problématiques urgentes ;
- Fixer les dates de rédaction des différents rapports sociaux demandés par le décret de la Région Wallonne.



Réunion générale :

Organisée une fois par mois elle réunit l'ensemble de l'équipe et la directrice pédagogique, pour débattre de thèmes institutionnels, socio-éducatifs et pédagogiques plus spécifiques.

Un accompagnement individuel peut y être mis au travail dans le partage des regards, analyses et stratégies mises en place par les uns et les autres.

C'est aussi le lieu de rencontre d'autres équipes de professionnels.

Les formations :

Eric a participé à un colloque au CPAS de Namur sur « L'activation des jeunes »

Quatre travailleurs sociaux ont participé au premier module de formation proposé par le « Réseau d'Aide aux Toxicomanes (RAT) »

Franck a participé à ces deux formations : " Les conflits... au travail" et "Il n'y a pas que les mots pour dire" à l'Université de Paix.

Julien et Antoine : ont participé à la formation « jeunes travailleurs dans le secteur des maisons d'accueil » organisée par l'AMA

Mériem et Franck : « Gestion des situations traumatiques et de deuils » formation organisée par APEF

Rémi, Julien, Mériem, Antoine : « Quand l'hygiène pose problème...Parlons-en ! Le rôle de l'hygiène dans la réinsertion » organisée par le RSUN

Les supervisions :

Ces supervisions ont été mises en place dans le souci de construire une cohérence institutionnelle et permettre à chaque membre de l'équipe de s'inscrire dans un projet global en plus du projet de son entité.

Cette année a permis de réaliser un travail de fond sur la cohésion institutionnelle.

Quelques situations d'accompagnements individuels ont été travaillées notamment concernant des personnes qui transitent dans plusieurs entités de l'ASBL.

La supervision est consacrée à l'équipe socio-éducative. Le coordinateur n'y participe que suite à une sollicitation de l'équipe.

Les partenariats :

Nous avons définis trois types de partenariats possibles :

Le partenariat institutionnel : entre les travailleurs sociaux (entre autre) au sein de l'association. Cette action doit garantir la cohérence institutionnelle et la cohésion entre les travailleurs.

Le partenariat entre travailleurs sociaux et les résidents : concrétisé par le contrat d'accueil, la rédaction commune du « Projet d'Accompagnement Individuel » et, surtout par l'accompagnement au quotidien dans le respect du rythme de chaque résident.



Le partenariat en réseau : permet d'optimiser les services offerts aux personnes et permet d'évaluer et développer les actions à mener. Le travail en réseau est un support tant pour le bénéficiaire que pour le travailleur et son institution.

Durant le séjour, la mise en contact de la personne avec le réseau social lui permet de préparer son retour en autonomie pour affronter la réalité quotidienne.

De nombreuses collaborations existent avec plusieurs organismes officiels, le monde associatif et les institutions. Les travailleurs sociaux fonctionnent en synergie avec le réseau dont voici quelques partenaires :

L'Arche d'Alliance, la crèche La Volière
Les CPAS, principalement celui de Namur
La maison Médicale de Bomel
La pharmacie Barbay à Bomel
Le service Pléïade
L'association des maisons d'accueil
Les autres maisons d'accueil de Namur
Les travailleurs du service de cohésion sociale de la ville de Namur
Les restaurants du cœur
Gestion logement de Namur
L' ASBL Philia
L' ASBL Phénix
L' ASBL Sésame
Le centre Hospitalier de Namur
Clinique St Luc à Bouge
Clinique universitaire de Mont Godinne
L'agence locale pour l'emploi et le service « insertion » du CPAS de Namur (article 60)
L' ASBL Trempline
Carrefour formation du Forem
L' AWIPH
Les Sœurs de la Charité
La banque alimentaire
Le centre des Balances à Salzinnes
Les syndicats, les Mutuelles.
La p'tite Buwéie
Médiatoit, la maison de justice de Namur
Les prisons de Namur, Andenne, Dinant, Huy....
La Police
Lire et Ecrire, Article 27...etc



Activités sportives au sein de Avec Toit : rédigé par Nicolas

Activités extérieures : vivre le sport et les émotions qu'il procure à travers des matches.

Depuis cinq ans maintenant et avec le concours de Franck Defosse & de notre chef de groupe Emmanuel Bauraind, nous travaillons sur certaines activités extérieures pour nos hébergés. Bien sûr ces événements ne sont que ponctuels. Il n'y a pas de date fixe et n'oublions pas également que l'objectif de la maison d'accueil est la réinsertion sociale et non la sédentarité. En 2008, nous avons pu organiser trois activités similaires à celle que le CS Visé nous a proposée au mois d'avril 2012. En 2009, il n'y en a eu que deux. Trois autres ont été organisées en 2010 et deux en 2011. Cette année est certainement la plus faste. En effet, l'AS Eupen, Le Sporting de Charleroi, le CS Visé (football) ainsi que les Spiroux (Basket) nous ont offert la possibilité d'assister à une de leur rencontre. Le nombre de demandes au sein de nos hébergés ne cesse d'augmenter lui aussi vu les succès que cela à engendré préalablement.

L'objectif de départ, à savoir, offrir la possibilité d'avoir une activité sortant de l'ordinaire et d'offrir une certaine détente, est donc atteint. Nos partenaires, eux aussi, sont en constante augmentation. Ainsi, pour la saison prochaine, les clubs précités sont déjà d'accord de rééditer leurs invitations. Il y aura encore d'autres possibilités qui seront communiquées au fur et à mesure.

Il est important que notre public puisse également participer à des activités extérieures de ce type : cela leur permet de sortir de l'enceinte de la maison d'accueil, de recréer un lien avec le monde extérieur, de faire des rencontres, de passer un peu de temps à se changer les idées.

Les opportunités exceptionnelles que nous ont octroyées les clubs précités ont également permis tout au long de l'année de pouvoir faire participer différents groupes aux événements. Les hébergés n'étant que pour un temps limité en maison d'accueil, les différentes possibilités ont permis tant aux groupes de début d'année qu'à ceux qui les ont remplacés de pouvoir vivre la même activité.

L'ambiance entourant les matches, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des infrastructures, permettent aux personnes de pouvoir également s'extérioriser. Pour certains, ce fut la première fois qu'ils pouvaient participer à ce genre de rencontre et ainsi s'enrichir d'une nouvelle expérience de vie.

Nous tenons bien évidemment à remercier les différents clubs ainsi que leurs employés et personnes de contact pour le temps qu'ils nous ont consacré, pour leur disponibilité, leur accueil et leur partenariat.

Nicolas Jacot, assistant social

5. La Maison d'Accueil

5.1.1 Nombre de nuitées

Nuits agréées Accueils		
	Nuits	%
2009	9.724	85.90%
2010	9.826	86.84%
2011	10.229	90.04%
2012	9437	83,17%

- **Structure d'accueil** : la diminution du nombre de nuitées trouve son explication dans le fait de :
 - Ne pas avoir inclut les nuitées du service « pré-accueil » dans les données de la maison d'accueil
 - Les travaux réalisés au Povorello. Seulement 6 lits sur huit ont pu être provisoirement répartis dans les autres maisons

5.1.2 Durée des séjours :

17,7% de courts séjours. Aucun travail d'accompagnement ne peut être envisagé.

Comme les années précédentes, la durée moyenne est de 1 à 6 mois et représente la moitié des séjours.

Les séjours de moyenne / longue durée facilitent le travail socio-éducatif en profondeur dans le respect du projet individuel.

Il y a eu 103 séjours en MA pour une durée moyenne de 135 jours. Ce qui fait 21 jours de différence avec les séjours de 2011 dont la moyenne était de 114 jours. Cela confirme la tendance à l'allongement.

	2010		2011		2012	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbr	%
Moins de 3 jours	3	3.16	2	2.35	1	1,1
de 3 à 8 jours	7	7.37	5	5.88	6	6,6
de 8 jours à 1 mois	18	18.95	13	15.29	9	10
de 1 mois à 3 mois	34	35.79	24	28.24	24	26,66
de 3 mois à 6 mois	15	15.79	20	23.53	24	26,66
de 6 mois à < 1 an	13	13.68	20	23.53	22	24,44
>1 an	5	5.26	1	1.18	4	4,4
TOTAL	95		85		90	

Il est à préciser que, étant donné l'organisation en trois entités et la mouvance de la population accueillie, des changements ont lieu dans les groupes quasi chaque semaine. On notera également une stabilisation d'une année à l'autre.

Comme l'an dernier, plusieurs personnes ont transité d'une maison à l'autre. Ces décisions ont été prises suite à l'analyse de la situation et la recherche d'un dispositif d'accueil le plus adapté possible. De cette manière, l'équipe prévient le retour à la rue et maintien « l'accrochage » et l'accompagnement de la personne.

5.1.3. Nationalités :

La population reste majoritairement belge et locale. Les personnes étrangères sont essentiellement d'origine française et africaine.

Nationalité	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Belge	89	93.70	91	94.80	85	85,85
Europe CEE	2	2.10	2	2.10	3	3,0
Europe hors CEE	2	2.10	3	3.10	2	2,0
Autres	2	2.10	0	0	9	9,0
Inconnue	0	0	0	0	0	0
Total	95		96		99	

5.1.4. Age des personnes hébergées

- les 18- 25 ans : nous constatons que les personnes de cette tranche d'âge arrivent en maison d'accueil, principalement, suite à des problèmes de conflits familiaux, de sortie d'institution et de sortie de prison. Ces personnes sont très fortement touchées par des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme.
- Les 31-40 ans et 41-50ans , tranches d'âge en augmentation : on y retrouve beaucoup de personnes ayant un passé institutionnel dans les 10 ou 15 dernières années, avec également une très forte dépendance à l'alcool. Ce sont également des personnes qui cherchent à sortir du cercle infernal et qui expriment le besoin de se remettre en lien.
- Les 51-60 ans : tranche d'âge la plus touchée par la pauvreté, très insécurisée avec perte totale de lien et de repères nécessitant en conséquence un travail long de revalorisation et de revalidation (par la création d'une relation de confiance, le prendre soin et l'apprentissage progressif de l'autonomie). Il s'agit ensuite de rechercher un lieu de vie adapté au mieux aux besoins, désirs et compétences de la personne.

Classes d'âge	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 18 ans	0	0	0	0	0	0
De 18 à moins de 25 ans	23	24.21	14	14.58	15	14,46
De 25 à moins de 31 ans	12	12.63	19	19.79	14	13,59
De 31 à moins de 40 ans	22	23.16	19	19.79	25	24,27
De 40 à moins de 50 ans	22	23.16	24	25.00	32	31,06
De 50 à moins de 60 ans	14	14.74	14	14.58	12	11,65
De 60 à moins de 65 ans	2	2.10	3	3.13	4	3,88
De 65 ans et plus	0	0	3	3.13	1	0,97
Inconnu	0	0	0	0	0	0
Total	95		96		103	

5.1.5. Filière d'accès

Les demandes spontanées, les demandes des CPAS et des services sociaux restent les principales filières d'accès et ce sont celles qui offrent les résultats les plus probants car elles émanent de la personne elle-même ou de son réseau.

A l'origine de la demande, il y a PROJET avec un désir de le réaliser.

Beaucoup plus longues à traiter et à démarrer, les demandes venant des hôpitaux et autres services sociaux tels que « abri de nuit ... » puisque la demande est indirecte et donc la personne n'a pas élaboré de projet et a encore peu de motivation au changement...

Un long travail d'observation, de motivation et de revalidation est nécessaire et primordial pour réaliser notre objectif de réinsertion sociale. Une réorientation vers des structures mieux adaptées s'avère parfois nécessaire.

Certaines personnes reviennent pour un second voire un troisième séjour, rythme indispensable pour entrer en « approvisionnement » et prendre conscience de la possibilité, pour elle, d'une vie différente. La maison d'accueil, même quittée une première fois, devient le lieu de la construction d'un lien et un repère où il est devenu possible de s'arrêter pour reconstruire.

Les chiffres témoignent d'une augmentation des demandes spontanées et d'une diminution du nombre de personnes venant directement d'un hôpital, de prison ou d'une autre institution. Il nous faut constater que, avant d'entreprendre la démarche d'une demande d'hébergement, la personne a vécu un temps à la rue. Ce passage en institution est difficile et souvent vécu comme

entamant la marge de liberté par les contraintes inhérentes à la vie collective et à l'accompagnement. De plus, les accueils de personnes quittant une institution psychiatrique sont conditionnés à l'engagement dans un suivi psychiatrique régulier et la prise d'une médication adaptée.

Filière d'accès	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Spontané	34	35.80	31	30.39	44	42,71
Familles/Relations	2	2.10	6	5.88	1	0,97
CPAS	26	27.37	13	12.74	18	17,47
Autres services sociaux	16	16.84	24	23.53	16	15,53
Police	0	0	0	0	1	0,97
Hôpital psychiatrique	1	1.05	4	3.92	2	1,94
Hôpital général	3	3.16	7	6.86	2	1,94
SAJ	0	0	0	0	0	0
Tribunal de la jeunesse	0	0	0	0	0	0
SOS enfants	0	0	0	0	0	0
Autre Maison d'Accueil	3	3.16	5	4.90	11	10,67
Avocat	0	0	0	0	0	0
Prison	1	1.05	9	8.83	4	3,88
Autre	8	8.42	0	0	4	3,88
Inconnu	1	1.05	3	2.95	0	0
Total	95		102		103	

5.1.6. Causes de l'accueil

La difficulté de se prendre en charge administrativement ainsi que le problème du logement constituent les deux causes principales des demandes avec pour conséquences pour ces personnes:

- Une difficulté de conserver des liens sociaux, des activités professionnelles et sociales.
- Un risque de marginalisation pouvant entraîner l'alcoolisme et la consommation de drogues.

Les problèmes liés aux assuétudes, constituent rarement le motif d'entrée de la personne dans l'institution. Ces difficultés sont révélées voire constatées au cours de l'accueil.

Les problèmes administratifs et les problèmes de logement constituent la majorité des demandes de départ. Les chiffres confirment bien que l'origine de près de 50% des personnes hébergées dans notre maison est la rue.

Motif d'entrée	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Problèmes d'assuétude	0	0	0	0	0	0
Problèmes administratifs	87	47.80	97	39.27	45	43,88
Problèmes de logement	87	47.80	102	41.30	59	45,73
Sortie d'une autre institution	8	4.40	17	6.88	23	17,82
Autres	0	0	31	12.55	2	1,55
Problèmes de violence	0	0	0	0	0	0
	182		247		129	

5.1.7. Répartition des adultes selon leur provenance

Dans la rubrique « aucun endroit fixe » se retrouvent les personnes venant de la rue, des abris de nuits. Pour la plupart, ce sont des personnes qui éprouvent beaucoup de difficultés à vivre dans un cadre organisé et balisé.

Provenance	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Logement autonome	12	12.63	20	19.60	27	26,21
Institution	8	8.42	27	26.48	31	30,09
Famille	4	4.21	5	4.90	9	8,73
Aucun endroit fixe	53	55.79	50	49.02	35	33,98
Inconnu	18	18.95	0	0	1	0,97
Total	95		102		103	

5.1.8. Répartition selon la destination en fin de séjour

Sur les 78 séjours terminés, seules 26 personnes se sont installées dans un logement autonome.

Destination	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Logement autonome	23	30.26	24	28.24	26	33,33
Institution	14	18.42	21	24.70	11	14,10
Famille	13	17.10	10	11.76	8	10,26
Aucun endroit fixe	1	1.31	10	11.76	4	5,13
Inconnu/autre	10	13.16	13	15.30	17	21,79
Inadéquation avec le projet	15	19.75	7	8.24	12	15,39
Total	76		85		78	

5.1.10. Demandes non satisfaites

Motif du refus	nombre	%
Manque de place	237	60.15
Inadéquation avec le projet pédagogique du centre	33	8.37
Profil psychiatrique trop lourd	5	1.27
Problème d'assuétude aux drogues dures	2	0.5
Séjour antérieur	3	0.76
Démarches administratives non fournies	2	0.5
Pas présenté à l'entretien d'accueil	39	9.9
Ne s'est pas présenté afin d'intégrer la maison	4	1.01
Accompagné d'un chien	0	0
Ne nous a pas recontactés	16	4.06
A trouvé une autre solution d'hébergement	11	2.80
Pas preneur du projet pédagogique du centre	10	2.55
Sans papiers	0	0
Réorientation	32	8.13
Total	394	100

5.1.11 La question de la parentalité :

Répartition des adultes ayant des enfants : 45 sur 99

Nombre d'enfant : 69

Droit de visite : 12

Droit de garde : 3

Nombre de père ayant des contacts régulier, étant en lien : 25

Rares sont les personnes qui se confient d'emblée sur le sujet. Certaines ont créé un système de relation à leur

enfant et en sont satisfaites, d'autres vivent la souffrance de la séparation et de la dévalorisation.

C'est pourquoi, l'ASBL Les Trois Portes a constitué un groupe de travail sur le sujet. Un lieu d'accueil pour les pères avec leur enfant est en phase d'élaboration et devrait s'ouvrir en 2013. Son ambition est de simplement mettre un local équipé et accueillant à disposition des hébergés pour la visite de leur enfant.

La participation du coordinateur et de la directrice pédagogique au comité de pilotage de l'AMA pour la recherche « Des familles sans chez soi », a été l'occasion d'approfondir le sujet.

5.1.11. Problème de consommation

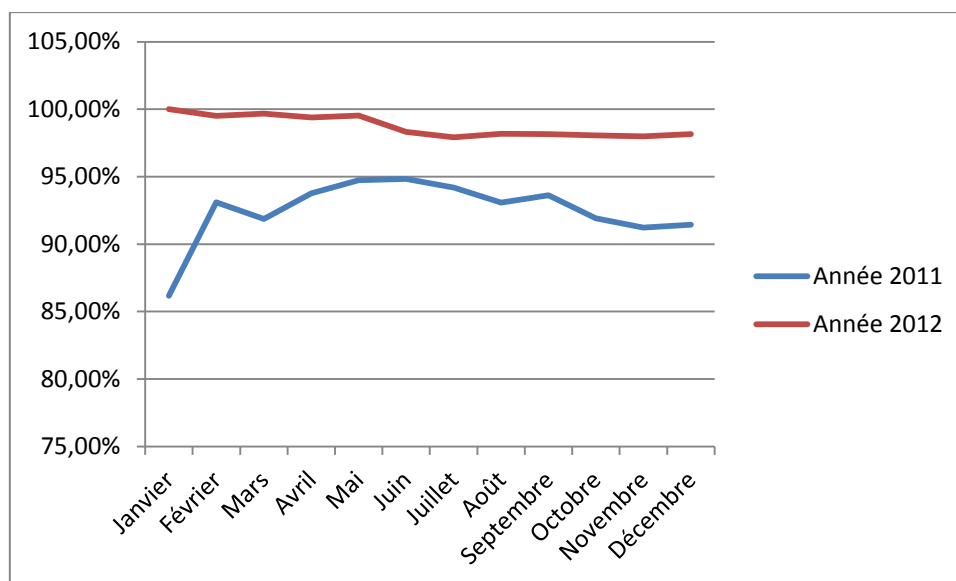
Alcool	47
Cannabis	35
Drogue dure	19

On peut en conclure que plus ou moins 50 % des hébergés présentent une fragilité à l'alcool, que plus ou moins 33 % consomment du cannabis régulièrement et que plus ou moins 20 % ont soit un passé de consommateur de drogues dures ou sont sous traitement Méthadone. (Je pense que cela reflète assez bien la réalité).

5.1. Année 2011-Année 2012 : L'évolution de l'accueil au sein de l'Horloge

En 2011, la moyenne du taux d'occupation pour le site de l'Horloge dépassait de peu les 90% (91,45% très exactement). En cette année 2012, l'équipe a quasiment atteint l'objectif de 100% (98,15% si le taux reste à 100% d'ici le 31/12).

Un élément très intéressant que nous pouvons observer c'est que, contrairement à l'année précédente, 2012 n'a pas eu de creux mensuels trop importants. Jamais au cours de cette année, la moyenne n'est descendue en deçà des 90%. Preuve aussi que les personnes accompagnées mettent également plus de temps à pouvoir se réinsérer du fait, entre autres, du contexte économique actuel.





Un autre élément important est de voir que cette année, les hébergés sont des personnes qui pour la plupart vivaient dans un logement autonome avant d'arriver en maison d'accueil. Preuve aussi que la difficulté financière due ou non à la gestion pèse lourd à l'heure actuelle. Les demandes sont plus prononcées, les projets mettent également plus de temps à aboutir.

L'accompagnement du public de la maison d'accueil est donc de plus en plus primordial dans la réinsertion de nos bénéficiaires. Les procédures, les formations, les démarches de réinsertion prennent également beaucoup plus de temps. La population accueillie ne cesse d'évoluer avec des problématiques qui sont également de plus en plus lourdes.

En 2012, l'âge moyen des personnes hébergées au sein du site «Horloge » est de 41,3 ans. Les hébergés sont restés en moyenne 117 jours. Hormis quelques rares exceptions, la plupart des personnes qui nous ont quittées durant cette année sont soit parties vers un logement autonome, soit vers un milieu de vie communautaire de l'institution pour les projets prenant un temps supérieur aux 275 nuitées (+ 3X90) légales en accueil.

Nicolas Jacot, assistant social

6. Le Milieu de Vie Communautaire

6.1 L'accompagnement en Milieu de Vie Communautaire

6.1.1 Définition d'une maison de vie communautaire :

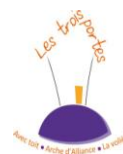
Le texte qui suit est largement inspiré par le travail réalisé par les deux éducateurs de l'équipe dans le cadre de la plate-forme « Milieux de Vie Communautaire » organisée par l'AMA en 2010.

L'article 5 du décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 définit les maisons de vie communautaire comme suit :

«Les maisons de vie communautaire ont pour mission d'assurer aux personnes en difficultés sociales ayant séjourné préalablement en maison d'accueil ou dans une structure exerçant la même mission et agréée par la Communauté flamande, la communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Commission communautaire française ou une autorité publique d'un Etat limitrophe, un hébergement de longue durée dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie. »

Il répond donc à une demande en constante augmentation et semble particulièrement adapté :

- aux quadragénaires éprouvant des difficultés à gérer leur solitude et qui en conséquence sont vulnérables aux assuétudes « alcool-drogues-médicaments »
- aux femmes avec enfants fortement limitées dans leur capacité et pour lesquelles un accompagnement à long terme est nécessaire afin de consolider leur autonomie et leurs capacités à utiliser le réseau mis en place pour les soutenir dans la gestion de leurs responsabilités au quotidien
- aux jeunes couples dans l'expérience de cette vie à deux à laquelle ils aspirent sans y avoir été préparés et pour laquelle ils ont des compétences à développer



L'accompagnement en M.V.C. leur offre l'opportunité de renouer avec la réalité quotidienne d'une petite unité de vie communautaire et de poursuivre leurs démarches de réalisation de leurs objectifs déterminés dans le Projet d'Accompagnement Individualisé.

Ce travail se fait dans la continuité et assure une transition entre la vie en maison d'accueil et la vie en autonomie. Ce temps permet à chacun de consolider sa situation et ses acquis personnels.

La comparaison avec 2011 est difficile à faire étant donné le calcul sur 15 lits au lieu de 18. Les 3 lits restant sont désormais consacrés au service « pré-accueil » et non comptabilisés dans les statistiques du MVC.

Néanmoins, le constat est clair concernant l'augmentation des nuitées enfants qui passent de 1730 à 2520. La famille accueillie dans le cadre d'un regroupement familial (l'épouse et les 4 enfants d'un hébergé des Carrières sont arrivés en Belgique en juillet 2010) est toujours présente mais avec une promesse de logement au « Fonds du logement » pour le printemps 2013.

6.2 Population accueillie en 2012 par « Avec Toit » MVC

6.2.1 Nombre de nuitées

Nuits agréées MVC			2011		2012		
	Nuits	%	nombre	%	nombre	%	
2009	5314	80.88%					
2010	6044	91.99%					
2011	7034	107.06%					
2012	6653	121,18%					
			Hommes	4237	60.24	3057	45,94
			Femmes	1067	15.17	1076	16,17
			Enfants	1730	24.59	2520	37,87
			Total	7034		6653	

6.2.2 Durée des séjours

Les séjours de moyenne / longue durée facilitent le travail socio-éducatif en profondeur dans le respect du projet individuel.

Durée des séjours terminés						
MVC						
	2010		2011		2012	
	Nbre	Nbre	Nbre	%	Nbre	%
Moins de 3 jours	0	0	0	0	0	0
de 3 à 8 jours	0	0	0	0	0	0
de 8 jours à 1 mois	0	0	0	0	0	0
de 1 mois à 3 mois	2	1	1	5.88	1	12,5
de 3 mois à 6 mois	1	5	5	29.41	1	12,5
de 6 mois à < 1 an	2	4	4	23.53	3	37,5
> 1 an	5	7	7	41.18	3	37,5
TOTAL	10		17		8	

6.2.3 Nationalités :

La population reste majoritairement belge et locale. Les personnes étrangères sont essentiellement d'origine française et africaine.

Nationalité	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Belge	21	67.74	23	82.14	15	78,94
Europe CEE	2	6.45	2	7.14	1	5,26
Europe Hors CEE	0	0	0	0	0	0
Autres	8	25.80	3	10.72	3	15,78
Inconnue	0	0	0	0	0	0
Total	31		28		19	

6.2.4. Age des personnes hébergées

Classes d'âge	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 18 ans	8	25.80	7	20.59	0	0
De 18 à moins de 25 ans	4	12.90	2	5.90	0	0
De 25 à moins de 31 ans	3	9.68	6	17.65	1	5,26
De 31 à moins de 40 ans	5	16.13	3	8.82	6	31,57
De 40 à moins de 50 ans	8	25.80	6	17.65	7	36,84
De 50 à moins de 60 ans	2	6.45	4	11.76	3	15,78
De 60 à moins de 65 ans	1	3.22	5	14.70	1	5,26
De 65 ans et plus	0	0	1	2.94	1	5,26
Inconnu	0	0	0	0	0	0
Total	31		34		19	

6.2.5 Filière d'accès

A l'origine de la demande, il y a PROJET avec désir de le réaliser.

Filière d'accès	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Spontané						
Familles/Relations			1	3,57	1	5,26
CPAS						
Autres services sociaux						
Police						
Hôpital psychiatrique						
Hôpital général						
SAJ						
Tribunal de la jeunesse						
SOS enfants						
Autre Maison d'Accueil	31	100	6	21,43	18	94,73
Avocat						
Prison						
Autre (« Avec Toit »)			21	75,00		
Inconnu						
Total	31	100	28		19	

6.2.6 Causes de l'accueil

La difficulté de se prendre en charge administrativement, la solitude ainsi que le problème du logement constituent les trois causes principales des demandes avec pour conséquences pour ces personnes:

- Difficulté de conserver des liens sociaux, des activités professionnelles et sociales.
- Risque de marginalisation pouvant entraîner l'alcoolisme et consommation de drogue

Motif d'entrée	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Problèmes d'assuétude	4	7.84	0	0	4	6,55
Problèmes administratifs	23	45.10	15	27.27	11	18,03
Problèmes de logement	23	45.10	25	45.45	19	31,14
Sortie d'une autre institution	1	1.96	0	0	18	29,50
Autres	0	0	12	21.83	9	14,75
Problèmes de violence	0	0	3	5.45	0	0
	51		55		61	

6.2.8 Répartition selon la destination en fin de séjour

Sur les 17 séjours terminés, 12 personnes se sont installées dans un logement autonome.

logement

Destination	2010		2011		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Logement autonome	7	70	12	70.60	5	62,5
Institution	2	20	1	5.88	1	12,5
Famille	0	0	2	11.76	0	0
Aucun endroit fixe	0	0	2	11.76	1	12,5
Inconnu/autre	1	10	0	0	1	12,5
Total	10		17		8	

6.2.10 Composition des familles :

Composition	2010	2011	2012
	Nombre	Nombre	Nombre
Hommes isolés	11	21	13
Femmes isolées	1	0	0
Couples	2	2	1
Couples avec enfants	1	1	1
Familles monoparentales - père et enfant(s)	0	0	0
Familles monoparentales - mère et enfant(s)	4	1	2
Autres	0	0	0
Total	19	25	17

6.2.11 Répartition des différents enfants présents selon l'âge :

Age	2010	2011	2012
	Nombre	Nombre	Nombre
Moins de 1 an	0	0	0
De 1 an à 3 ans	2	2	3
De 4 à 6 ans	1	0	0
De 7 à 9 ans	2	1	3
De 9 ans à 12 ans	3	3	1
Plus de 12 ans	0	0	1
Inconnu	0	0	0
Total	8	6	8

7. Le service Le Rocher

Principes de la « stabilisation » adapté au « Rocher » et au « Réveil ».

La stabilisation suppose un traitement plus « humain » des personnes sans-abri. « Cette approche signifie que tant que la société n'est pas en mesure d'apporter vraiment du mieux aux personnes en grande difficulté sociale, elle ne peut pas leur retirer le peu qu'elle met à leur disposition. Cela constitue en fait une rupture majeure avec la philosophie de l'insertion (...) En promouvant, à tous les moins, le droit à un séjour durable dans un hébergement en l'absence d'une meilleure solution, la thématique de la stabilisation rompt avec la conditionnalité constitutive de la thématique de l'insertion ». Noblet P « Pourquoi les SDF restent dans la rue » L'Aube p119

Un des grands principes de l'approche selon « la stabilisation » est de partir de la personne là où elle est, ce qui constitue le fondement du travail au « Rocher-Réveil ». Elle vise les personnes les plus désocialisées. Néanmoins, dans les faits, tous les publics ne peuvent être accueillis principalement ceux souffrants de sévères troubles psychiatriques.

Proposer un lieu d'hébergement à des personnes de la rue grandement « désocialisées ». Par l'offre d'un espace aménagé et une présence éducative journalière, permettre à ces personnes d'entrer en relation afin de, petit à petit, renouer avec la vie en société.

Mise à disposition d'un lieu de vie et d'une équipe principalement écoutante pour des personnes vivant à la rue et connaissant un processus de désocialisation. L'objectif final est de redevenir acteur pour soi-même.

Il s'agit, pour le Rocher, de quatre hommes seuls, une place est disponible pour une personne accompagnée d'un animal.

Pour le Réveil, le même dispositif est proposé à 4 femmes seules accompagnées, pour 2 d'entre elles,



d'un chien.

Il n'y a pas de durée maximale de séjour : la durée de séjour sera déterminée en fonction de la proposition d'orientation vers une structure pérenne. Sauf en cas de non respect du ROI ou par choix personnel, il ne sera pas mis fin au séjour tant qu'une solution stable et adaptée ne sera mise en place pour la personne.

Objectifs :

1. Aller à la rencontre des personnes dans les lieux où elles vivent, se faire connaître. Rencontre suite à un contact avec les travailleurs de rue. **Amener la personne à la prise de conscience du fait que la sécurité lui permet de garder sa liberté. Il est important pour la personne de maintenir ce qu'elle a et, ensuite, par l'accompagnement, de pouvoir ouvrir son champ de réflexion.**
2. Etablir un contrat minimal : **Il s'agit de règles basiques qui sont intégrantes et non excluantes. Elles doivent contribuer à la « reconstitution » de la socialisation de la personne. Il faut avant tout l'accompagner dans la gestion de l'angoisse générée par la « perte » du réseau de la rue.**
3. Accueillir la personne et lui offrir une présence « légère » et structurée, soit un passage chaque jour à 10h pour prendre le café et évaluer la dynamique du groupe, écouter, être à disposition... « faire avec » dans les gestes du quotidien.
4. Entamer, avec la personne les démarches indispensables pour la régularisation administrative et financière.
5. Maintenir voire consolider le contact avec le réseau d'origine et les services demandeurs, assurer une continuité dans le partenariat

Les fonctions de l'éducateur et de l'assistant social sont principalement écoutantes et effectuées dans une dynamique de réponse à la demande.

Concrètement cet accompagnement prend la forme de :

- ✓ Visites en rue et dans les différents services, assurer une présence dans les lieux « de la rue »
- ✓ Temps de présence chaque matin à partir de 10h au Rocher
- ✓ Travailler le « faire avec » dans les gestes du quotidien
- ✓ Entretiens individuels, accompagnement au rythme de chacun
- ✓ Guidance budgétaire
- ✓ Accompagnement dans des démarches (ONEM, avocat, audiences au tribunal, signature d'un contrat d'emploi, visites médicales...)
- ✓ Contacts et coordination avec les autres services et personnes du réseau
- ✓ Grande disponibilité



L'équipe :

L'équipe était composée d'une éducatrice temps plein. C'est elle-même qui a construit et démarré le projet en novembre 2010.

Un assistant social $\frac{3}{4}$ temps a été engagé au 1 avril 2012. Lors de l'ouverture du Réveil en février, une assistante sociale a été détachée par l'institution afin de seconder l'éducatrice.

Le coordinateur de Avec Toit est resté présent pour l'encadrement de l'équipe et les gardes de soirées et de we.

Les difficultés rencontrées par le service le Réveil en septembre ont entraîné des absences du personnel et des relais ont été organisés par toute l'équipe de Avec Toit.

Le système de garde a également été revu et est principalement assuré, en première ligne, par l'éducateur de nuit de la maison « Les Carrières ». Un éducateur assure la deuxième ligne et les responsables restent disponibles en cas de besoin.

En décembre, l'équipe a pris sa forme actuelle soit 2 éducateurs mi-temps et un assistant social $\frac{3}{4}$ temps. L'évaluation du travail de l'année et le ressenti des travailleurs a mené à la décision de permettre de meilleurs relais du quotidien par la présence de trois personnes. Constituer une véritable équipe permet de partager la charge globale du travail et offre plusieurs interlocuteurs aux personnes. C'est en soi une prévention :

- de décompensations causées par l'absence d'un référent très investi par les usagers.
- De l'épuisement professionnel causé par la surcharge de travail tant mentale que physique et la solitude dans la fonction

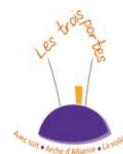
Le projet bénéficie, au même titre que tous les services de l'ASBL Les Trois Portes », de l'assistance d'une équipe technique, d'un service de comptabilité et de secrétariat et de relais des collègues de l'équipe socio-éducative.

Evènement traumatique en 2012, constats et décisions :

L'expérience avec les femmes a été lourde de charge mentale et d'investissement. Ce service est énergivore et prend les 2/3 du temps au détriment des hommes.

En septembre 2012, la violence d'une d'entre elle et l'insécurité des autres et du groupe des hommes a mené à la décision de fermer le service « Le Réveil ».

Après réflexion, nous avons compris que le fait de prendre la décision de mettre un terme au séjour d'une personne a généré encore plus de violence de sa part. Ceci s'explique par le fait de sa personnalité et de sa toxico dépendance. Une explication supplémentaire réside dans l'accroche créée par elle au Réveil. Mettre fin à son séjour rompt cette accroche et la replonge dans la rue. C'est insupportable et donc elle revient et tente de forcer un changement de décision. Elle ne peut imaginer la fin de ce temps de pause dans l'errance et c'est seulement après plusieurs semaines qu'elle cessera de harceler les travailleurs par téléphone et sms. Les relais immédiatement pris par Salamandre et les éducateurs du service de cohésion sociale de la ville ont permis, avec le temps, qu'elle se « détache » du service.



Son comportement et son besoin de revenir chaque jour au Réveil nous ont obligé à fermer le service afin de sécuriser les autres usagers du Réveil et du Rocher.

Les trois autres hébergées ont été conduites à l'hôtel. L'une d'entre elles est partie chez des amis et puis retournée chez son compagnon.

Les deux autres ont séjourné durant deux semaines en hôtel ou en auberge de jeunesse. L'assistant social a maintenu le contact avec elles et un espace leur était réservé pour la journée à l'Arche d'Alliance.

L'une d'elle a été hébergée à la maison d'accueil « Le Figuier » à Marcinelle, elle y a construit son projet d'installation dans la région de Charleroi. Elle y habite aujourd'hui un petit studio et est accompagnée par un service post-hébergement.

La troisième personne est hébergée à l'Arche d'Alliance. Après un séjour dans la maison d'accueil, elle a intégré un appartement supervisé fin décembre.

Constats et décisions :

Le public :

- Les deux publics diffèrent dans leur manière d'entrer en lien et de se comporter. Les problématiques vécues par les femmes semblent plus lourdes. La proximité des deux maisons a compliqué les choses.
 - Dépendance affective importante
 - Maintien du contact avec le monde de la rue et accueil de celui-ci au Réveil.
 - Incapacité pour plusieurs d'entre elles de se protéger et donc mise en danger des autres
 - Difficulté de se mettre en projet et récurrence des conflits
- L'accompagnement de personnes toxicomanes est impossible dans les conditions du pré-accueil (pas de présence 24h/24h, nécessités thérapeutiques, manipulation, violence, problèmes de gestion du groupe)
- Les demandes d'hébergement pour jeunes doivent être orientées vers d'autres maisons. L'équilibre entre « jeunes et vieux » est périlleux à maintenir. Leurs problématiques sont différentes et les histoires de vie complexes et les traumatismes vécus ne permettent pas cette cohabitation. Le travail de gestion du groupe en est invalidé.

La question des relais :

- Relais internes AT : Les deux travailleurs s'engagent dans l'accroche et dans un accompagnement individualisé. Deux c'est peu et, quand il y a un absent, il faut pouvoir faire appel à l'équipe. Dans un souci de continuité et pour rester dans la dynamique du pré-accueil, l'idéal serait de prévoir un « transfert d'accroche » et anticiper les demandes d'intervention à cette personne relais.



- Relais externes : le réseau est rassuré quand les personnes arrivent dans le service. Les interventions s'arrêtent et il est difficile de remobiliser pour assurer une complémentarité d'accompagnement.

Décisions : Afin de garder les spécificités et objectifs :

- Fermeture du service pré-accueil pour femmes
- Stop aux accueils de personnes toxicomanes et de jeunes au « Rocher-Réveil »
- Orientation du service vers un accueil de 7 ou 8 hommes. La réflexion doit s'approfondir quant à la destination du Réveil :
 - Pré-accueil du même type que le Rocher
 - Transition, non limitée dans le temps, pour des personnes quittant le Rocher (accompagnement type MVC)
- S'adresser à l'équipe pour nommer un éducateur de référence en relais du pré-accueil. Il serait connu des personnes et régulièrement tenu au courant de l'évolution des situations.
- Les trois assistants sociaux de AT peuvent travailler en équipe et soutenir le projet, même si l'un d'eux en est le référent AS. La question de l'information est à convenir avec l'équipe.

Le public accueilli :

Projet d'hébergement de stabilisation le Rocher – le Réveil

	Situation résidentielle antérieure	Durée de l'expérience de sans-abri	Durée d'hébergement au Rocher	Situation résidentielle à la sortie du Rocher	Autres démarches réalisées durant l'hébergement
Usager 1	Rue	18 mois	234 jours	Squat	Droits fondamentaux
Usager 2	Rue	5 ans	33 jours	Rue	Droits fondamentaux
Usager 3	Rue	8 mois	176 jours	MVC (Réveil)	Droits fondamentaux

Usager 4	Rue	1 semaine	28 jours	MVC (Réveil)	Recherche logement
Usager 5	Rue	9 mois	99 jours	MVC (Réveil)	Droits fondamentaux
Usager 6	Rue	5 ans	99 jours	Rue	Droits fondamentaux
Usager 7	Rue	4 mois	19 mois	Toujours au Rocher	Droits fondamentaux, prise en charge médicale (HP)
Usager 8	Rue	7 mois	191 jours	Rue	Droits fondamentaux
Usager 9	Rue	18 mois	408 jours	Logement autonome	Droits fondamentaux, Post-hébergement
Usager 10	Rue	30 mois	130 jours	Logement autonome	Droits fondamentaux
Usager 5 bis	Rue après logement autonome	3 mois	396 jours	MVC (Réveil)	Droits fondamentaux, suivi médical
Usager 11	Rue	8 ans	382 jours	MVC (Réveil)	Droits fondamentaux
Usager 12	Rue	3 ans	126 jours	Toujours au Rocher	Droits fondamentaux
Usager 13	Rue	7 ans	51 jours	Toujours au Rocher	Droits fondamentaux
Usager 14	Rue	Indéterminé	20 jours	Toujours au Rocher	Droits fondamentaux
Usager 15	Rue	5 ans	18 jours	Squat	Néant
Usagère 1	Rue	4 ans	10 jours	Rue	Cellule de crise CHR
Usagère 2	Cohabitant, en couple	10 ans	204 jours	Rue	Droits fondamentaux, suivi médical

Usagère 3	Cohabitant chez son fils	Néant	35 jours	Cohabitant chez son fils	Suivi psychologique
Usagère 4	Rue	4 jours	82 jours	Maison d'accueil de Huy SEF	Droits fondamentaux, orientation
Usagère 5	Rue	9 mois	186 jours	Trois Portes (Arche)	Droits fondamentaux, orientation
Usagère 6	Rue	1 an	131 jours	Maison accueil Marcinelle	Droits fondamentaux, suivi psychologique, orientation
Usagère 7	Hôpital	Cohabitant, en couple	92 jours	Cohabitant, en couple	Suivi médical

Pour conclure :

« Aucune prédétermination, aucun formatage mais une souplesse d'esprit afin de réaliser une co-construction de la relation et du projet de la personne en prenant le temps.

Nous intervenons de manière régulière dans la vie des personnes, dans divers aspects de leur vie, sans établir de véritables limites au préalable à notre intervention. Etant donné que c'est une co-construction avec la personne.

Imposer des limites de départ serait exclure une bonne partie de la population cible et réduirait de manière considérable notre champ d'action.

La méthodologie de l'accompagnement a été créée dans les années 80 « anti- psychiatrie », cette méthodologie s'applique plus communément dans le travail en milieu ouvert. »

La spécifié du « pré-accueil » se situe dans la quasi inexistence de règle au sens strict. Nous sommes dans une dynamique de responsabilisation de la personne et sur la mise en avant des compétences de celle-ci. En tant que travailleurs, nous cherchons à amener la réflexion chez l'autre sur ses actes. Nous constatons qu'ils sont reconnaissants de la confiance que nous leurs portons.

Une telle structure propose un accompagnement privilégié (non de l'assistantat) et vise à ce que chaque hébergé redevienne acteur de sa propre vie.

L'accueil est inconditionnel.

Toutefois, suite aux premiers mois d'expérience, nous avons relevé deux difficultés majeures: il n'est pas possible d'accueillir des personnes souffrant de problèmes psychiatriques ou de dépendances trop importants.



Les raisons sont simples : nous ne sommes pas équipés pour encadrer ce type de personnes et la sécurité du groupe prime avant tout.

Proche de la réalité sociale et non institutionnelle, viser l'autonomie a tout son sens.

Enfin, même s'il n'y a pas de limite de temps, partir des besoins premiers, se consacrer de façon intégrée à l'être humain que l'on a en face de soi se révèle être un gain de temps pour la resocialisation de l'intéressé et des possibilités de réinsertion existent.

8. Les travaux

L'année a été marquée par d'importants travaux de profonde rénovation :

Povorello (rue Piret Pauchet) : la maison est fermée depuis juin 2011 pour une rénovation complète. 4 hébergés sont accueillis aux Carrières et 2 à l'Horloge.

Horloge : mise en conformité pour la sécurité incendie par la pose de cloisons et plafonds « Résistants au feu » et par la pose d'un escalier de secours.

Conclusions

Les mêmes constats se répètent chaque année. 2012 a été particulièrement marquée par des événements lourds à assumer pour les équipes : plusieurs décès dont celui d'un enfant, violence qui a mené à la fermeture temporaire d'une de nos maisons, fragilités de plus en plus marquées des personnes...

L'impuissance professionnelle est parfois présente et l'institution doit pouvoir la combattre en outillant ses travailleurs et en interpellant les politiques et les partenaires au travers du travail en réseau.

La question du logement, longuement abordée l'an dernier, est loin d'être résolue.

J'emprunte à nouveau cette phrase du docteur Jean Furtos, psychiatre à Lyon écrite dans un article intitulé « Quelques aspects de la santé mentale concernant l'habitat dans l'accompagnement des personnes précaires »

« L'homme habite, et ainsi il prend place parmi les humains. Pour cela il lui faut un lieu où inscrire son corps, sa subjectivité, son histoire, sa citoyenneté. Habiter, c'est mettre de soi en un lieu, ce qui est fort différent d'être logé. S'il ne peut habiter, l'homme ne peut prendre place et cela s'appelle aujourd'hui l'exclusion. L'aider à habiter, cela s'appelle lutter contre l'exclusion. »

C'est là qu'il nous faut mettre un maximum d'énergie :

- par la création de partenariats propices à organiser de nouveaux types de logements
- par le renforcement du service d'accompagnement post-hébergement pour assurer la coordination des interventions au domicile et la création d'un lien social renouvelé au travers d'activités proposées à la personne
- par une accélération donnée aux collaborations entre les services, publics et privés, par la mise en commun des compétences et l'articulation des missions spécifiques au bénéfice des personnes. En cela, l'apport de l'équipe du RSUN est précieux dans le soutien à la réflexion et à l'élaboration de projets

Le service pré-accueil, toujours dans une phase de « projet pilote » doit pouvoir être reconnu par le SPW et sa méthodologie doit être valorisée.

La crèche La Volière consolide son rôle d'accueil de tous. A l'image de notre société elle permet le vivre ensemble d'enfants de toutes familles. Enfants dont les parents sont travailleurs ou non, sont belges ou étrangers, sont sereins dans leur parentalité ou en besoin d'accompagnement. En 2012, son positionnement dans le réseau de la petite enfance à Namur s'est consolidé et a permis de nouvelles collaborations.

La Volière, l'Arche d'Alliance et Avec Toit poursuivent, ensemble, leur travail d'élaboration d'un projet d'accompagnement des « pères ». L'objectif du projet est d'apporter un accompagnement global à chaque



homme, chaque femme et chaque enfant des familles séparées volontairement ou non. Il est en voie de réalisation pour l'été 2013.

Nos institutions n'échappent pas à la crise. Les deux sources de financement (d'une part, les subsides du SPW ; et d'autre part, le paiement des frais de journées par les personnes elles-mêmes et par les CPAS) ne suffisent pas à assurer la pérennité des services.

De même le subside de l'ONE pour la crèche ne couvre pas l'entièreté des besoins en frais de personnel et de fonctionnement.

Le soutien offert dans le cadre des projets subsidiés par le RSUN est temporaire. Il doit faire place, dans les années à venir, à un financement pérenne.

La recherche de dons doit donc impérativement se développer afin de permettre la consolidation des nouveaux services et les indispensables travaux, tant de maintenance que de rénovation, de nos bâtiments.

Un groupe de travail « recherche de dons » a vu le jour en 2012 et est principalement animé par des bénévoles. Son travail sera développé en 2013.

Je remercie vivement les équipes de l'ASBL « Les Trois Portes » pour leur engagement au quotidien dans la présence et l'accompagnement et dans la construction d'une approche toujours plus professionnelle et bienveillante des personnes.

J'adresse un merci chaleureux à tous nos partenaires présents dans la réflexion et la réalisation de nos projets.

Patricia Vansnick

